



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 30 septembre 2008

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Calendrier des réunions du comité pour l'année 2008-2009

Mardi 30 septembre – jeudi 23 octobre – lundi 8 décembre – jeudi 29 janvier – mardi 24 mars – lundi 11 mai.
À chaque fois à 18 H 10 au CDI (sauf contre-ordre).

Le point sur la rentrée

Cahiers de textes. Les professeurs doivent maintenant utiliser un cahier de textes en ligne, et ont le choix entre Gepi et Claroline. Le cahier de textes Gepi n'est désormais accessible que sur identification.

Accès Internet. La Région a mis en œuvre un débit Internet multiplié par 4. Il doit subsister un problème technique, car aucune amélioration n'a pour l'instant été constatée dans la pratique.

Une identification préalable à l'accès Internet, avec levée du filtrage pour certaines personnes autorisées, est techniquement possible. La solution testée n'a pas été mise en œuvre, car pas encore assez « confortable » pour l'utilisateur.

Résidence prépas. L'accès Internet wifi de la résidence n'est toujours pas opérationnel ; son raccordement à l'accès général du lycée, déjà très fragile, pose problème ; une solution pourrait être trouvée rapidement avec la Région.

La question des 271 ordinateurs livrés par la Région pour les internes est très délicate, car il faut dégager des moyens considérables pour installer, sécuriser, configurer ces postes.

Action MP3. La conversion au format MP3 des documents existants est en bonne voie. Il semble que la convention de prêt de lecteurs aux collègues soit trop contraignante.

Liste d'entraide. Un système d'entraide sur le thème des TICE est mis en place pour les personnels de l'établissement par le biais d'une liste de diffusion (courrier électronique).

Inscription sur le portail du site administratif : <http://www.c-guerin-poitiers.fr/entraide.html>

Clarifier et sécuriser l'accès aux services TICE

Les services TICE offerts par le lycée sont nombreux : accès à un ordinateur et à Internet, Gepi (bulletins, cahiers de textes, trombinoscopes), Grr (réservation de salles ou ressources), Claroline (diffusion d'information et de documents au sein d'une classe), site public, Camille (cf. ci-dessous), liste d'entraide (cf. ci-dessus), TRAC (suivi des interventions techniques), etc.

Le risque de confusion entre les différents services grandit à mesure qu'ils se multiplient, notamment en ce qui concerne les identifiants. Il faut, au niveau technique, unifier et sécuriser les accès (travail déjà en bonne voie pour Gepi/Grr/Camille). Il faut aussi prévoir des campagnes d'information auprès des utilisateurs pour expliquer – ce qu'offre chaque service – comment on s'en sert – pourquoi il faut accorder suffisamment d'importance à la sécurité (mot de passe, déconnexion).

Présentation de Camille, remplaçant de Novell

Il s'agit d'espaces de stockages de documents et données informatiques, accessibles du lycée ou d'Internet (de façon un peu moins simple pour l'instant). Chaque élève ou professeur a un dossier personnel et peut accéder à certaines ressources partagées. Le service est hébergé par le lycée, ce qui le rend moins dépendant de la connexion Internet. Par exemple, des documents sonores ou vidéos de type « podcast » sont disponibles au lycée sans mobiliser l'accès Internet.

Le B2i

Le *Brevet Informatique et Internet* (B2i) est une commande du ministère et doit prochainement faire partie intégrante du baccalauréat. De plus, le lycée l'a inscrit dans son projet d'établissement. Il doit donc démarrer au plus vite, mais sa mise en œuvre repose sur le volontariat des enseignants.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Bernard (JJB, ens.) – Mme Bouzat (MB, ens.) – M. Chaumet (SC, ATP) – M. Filloux (JCF, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – Mme Granger (JMG, ens.) – M. Henri (MH, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Peltier (MP, ATP) – M. Thomas (BT, ATICE) – Mme Vallat (CV, ens.) – Mme Vergne-M. (AFVM, ens.) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

La séance est ouverte à 18 H 15.

Débat sur l'ordre du jour présenté par BT.

Connexion Internet. BT explique que la Région a mis en œuvre un contrat Internet de 8 Mb/s au lieu de 2 Mb/s. SG et AFVM témoignent qu'elles rencontrent exactement les mêmes problèmes qu'auparavant. SC et MP sont arrivés au même constat après des tests.

Cahier de textes. EL rappelle que les cahiers de textes papier ont disparu au profit de cahiers de textes électroniques (Gepi ou Claroline). Il demande si cela pose problème à certains, ce qui ne semble pas être le cas. JCF transmet la demande de collègues qui remplissent un cahier de texte personnel et se contente de déposer le fichier word correspondant sur Claroline : est-ce une pratique acceptable ? EL répond qu'il n'y voit pas d'opposition administrative, mais recommande d'utiliser un format de document moins problématique, comme PDF ; il précise que cette façon de procéder est aussi possible avec Gepi. EL demande ce que les collègues pensent du cahier de textes Gepi. BT témoigne qu'il utilisait l'an dernier Claroline pour cela, car les cahiers de textes Gepi étaient accessibles d'Internet sans aucune restriction. Après un temps d'adaptation, il trouve le cahier Gepi finalement plus pratique que son équivalent Claroline.

Claroline. EL a demandé à faire le point sur Claroline, au sujet de la sécurité. BT indique par exemple que les mots de passe circulent sans être cryptés (contrairement à Gepi ou Camille), peuvent être facilement interceptés et permettre à une personne mal intentionnée d'usurper l'identité d'une autre. JCF répond qu'il est conscient de ce problème ainsi que d'un autre (accès possible à certains documents sans identification). Il les a signalés à l'équipe de développement de Claroline et installé toutes les mises à jour, mais ce projet n'évolue pas assez vite sur la question de la sécurité. Il indique qu'il envisage de remplacer Claroline par un service analogue plus sécurisé (Moodle). BT craint que ce changement ne complique encore un panorama dans lequel les utilisateurs ont déjà du mal à se retrouver. S'il ne s'agit que de partager des documents, le service Camille devrait remplir ce rôle en toute sécurité et efficacité, mais avec beaucoup moins de fonctionnalités que Claroline. MH rappelle que, tant que nos élèves n'auront pas tous un accès simple aux documents électroniques, il faudra continuer de les distribuer sur papier.

Identifiants et mots de passe. EL rappelle que le vol d'un mot de passe peut avoir des conséquences graves : visualisation, altération ou destruction des données de l'utilisateur, mais aussi usurpation d'une identité et encore pire porte d'entrée possible pour un piratage informatique de plus grande ampleur. Même sécurisé, un mot de passe trop simple peut être intercepté et décrypté. C'est pour ces raisons que Gepi exige dorénavant des mots de passe plus compliqués (avec au moins un chiffre).

BT pense que la profusion des services avec identification propre : Gepi, Grr, Claroline, site Internet, Gibii, Camille, messagerie, TRAC,... commence à semer la confusion chez les utilisateurs, élèves comme professeurs, même s'ils sont à l'aise avec l'outil informatique. Une première simplification serait de proposer une identification unique pour tous ces services, ce qui sera très prochainement le cas pour Gepi/Grr/Camille. JJB rétorque à juste titre que cela ne va pas dans le sens d'une meilleure sécurité, une faille sur un seul service risquant de compromettre l'ensemble. Il met en garde notamment sur les postes de travail qui mémorisent trop facilement les mots de passe pour les fournir automatiquement à chaque connexion.

Présentation de Camille. EL précise qu'il s'agit d'un système destiné à remplacer le serveur Novell tombé en panne, pas à concurrencer Claroline ou Gepi. Les fonctionnalités sont très semblables à celles de Novell, mais l'identification n'est nécessaire que si l'on appelle le serveur. C'est un service hébergé et administré par le lycée, mais accessible depuis Internet. JCF demande s'il serait possible de gérer au lycée des serveurs comme celui du site public. EL répond que l'administration a déjà son serveur propre géré en interne ; c'est techniquement possible, mais alourdirait la charge des techniciens. BT pense aussi que ce n'est pas impossible, mais qu'il serait prudent d'attendre que le système fasse ses preuves et que de toutes façons, la fermeture du lycée en été impose l'arrêt de toutes les machines pendant un mois au moins.

BT présente le fonctionnement du serveur à partir d'une machine sans aucune configuration préalable, dans les deux cas de figure : depuis le lycée ou depuis Internet. Les fonctionnalités sont très semblables à celles de Novell, mais l'identification n'est nécessaire que si l'on appelle le serveur. SG joue le rôle de « Candide » pour les manipulations. Après identification, chacun a accès à un dossier personnel et des dossiers partagés, en particulier pour les classes. Il est possible de régler très finement les droits d'accès : droits de visualisation, de modification, de suppression. La configuration par défaut (adaptable selon les demandes) prévoit par exemple pour chaque classe un dossier de diffusion, où les professeurs de cette classe peuvent déposer des documents, que leurs élèves peuvent récupérer mais pas modifier ou effacer.

On peut par exemple trouver dans les ressources les *CNN Students News* quotidiennes, réclamées par CV depuis longtemps. Il est inenvisageable de les visualiser directement depuis Internet (cela mobiliserait pour une personne la

moitié du débit), mais cela ne pose pas de problème de les télécharger la nuit et de les visionner depuis le réseau interne.

BT demande aux membres du comité de servir de testeurs avant un lancement officiel. CV se propose d'essayer si on lui fournit les informations nécessaires pour le faire.

Liste d'entraide. EL annonce la mise en place d'une liste de diffusion, à inscription volontaire, destinée à échanger questions-réponses, trucs et astuces, sur le thème des TICE. L'usage de cette liste n'est pas ouvert aux élèves/étudiants. CV souhaite y participer et a déjà une question à y poser : comment utiliser avec Word un document OpenOffice créé au lycée ? JJB lui explique que l'on peut enregistrer dans OpenOffice au(x) format(s) Word. Voilà un exemple concret d'utilisation de cette liste ! CV demande comment on s'abonne. EL indique qu'il va mettre en place sur le site administratif une page pour l'inscription, seulement accessible après identification. AFVM pose le problème de l'efficacité de l'antivirus du lycée pour ses documents sur clé USB. MP et SC répondent qu'elle est excellente, une des meilleures existantes.

Action MP3. BT demande où en sont les professeurs de langues avec l'usage des MP3. AFVM et MP indiquent que la conversion au format MP3 des documents existants est en bonne voie. SG indique que le système fonctionne. CV voudrait enregistrer des exposés et demande sur quel matériel il faut le faire. AFVM indique que les MP3 ont une fonction dictaphone qui peut convenir. EL indique que les lecteurs achetés par le lycée n'ont pas tous été distribués et qu'elle peut faire une demande.

Vidéo-projecteurs. MH s'inquiète de la sécurisation des vidéo-projecteurs et JCF du coût global des vols de l'an dernier. EL répond que les clés des salles vont être changées au bâtiment B et que les matériels installés sont protégés par un code indispensable au fonctionnement dès qu'on les débranche de l'alimentation électrique.

B2i. EL rappelle que le B2i est incontournable, qu'il s'agit d'une demande du ministère, que ce brevet sera prochainement indispensable à l'obtention du baccalauréat et que l'inquiétude des parents augmente à ce sujet. EL propose – de cerner un cadre (quelques classes, quelques collègues volontaires) – d'organiser en interne une formation pour les professeurs.

JCF demande pourquoi le B2i n'a pas démarré. EL répond qu'il a démarré avec quelques collègues, mais s'est arrêté après une pétition lancée par des professeurs auprès du Rectorat. JPV précise qu'il n'y avait pas opposition au B2i sur le principe, mais sur l'absence totale de moyens accordés pour sa mise en œuvre. MB pense qu'il est difficile de se re-motiver pour le projet. BT rappelle la virulence de l'opposition de certains collègues lors de la dernière réunion du comité. EL doute que la pétition ait beaucoup de valeur, car elle n'a obtenu aucune réponse du Rectorat. De plus, le conseil d'administration a voté dans le projet d'établissement le diplôme du B2i à l'échéance 2010. JPV précise que les représentants enseignants n'ont pas voté pour. MB demande ce qu'est la situation dans les collèges. BT répond que les collèges délivrent en majorité le B2i. AFVM déplore de ne rien trouver qu'elle puisse valider dans la liste des items. Quelqu'un évoque la possibilité de validations sans réelles évaluations. JCF souhaite que le diplôme corresponde à une formation de qualité. JJB se demande si ce souci de qualité ne risque pas finalement de pénaliser nos élèves. JPV se demande si le B2i survivra à la réforme des lycées.

EL propose pour conclure d'inviter Chantal Bernard (MATICE) pour venir nous parler du B2i. BT craint que, vu le climat, elle ne se retrouve sous le feu de critiques virulentes. SG pense plutôt que les professeurs qui viendront à cette réunion seront ceux qui sont volontaires pour le B2i.

BT regrette que l'horaire n'ait pas permis d'aborder tous les sujets prévus.

La séance est levée à 20 H.